

ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

2020

Juin 2020



SFET
Société Française des Équidés de Travail

ÉDITO

Lors de la création de la SFET, Société française des équidés de travail, en 2012, nous nous sommes fixés un objectif : redresser la courbe de naissances des 25 races qui constituent notre Maison mère et préserver, pour les générations futures, l'extraordinaire patrimoine génétique et culturel que représentent nos 9 races de chevaux de trait, nos 9 races de chevaux et poneys de territoire et nos 7 races d'ânes, tout un pan de la biodiversité domestique de notre territoire national.

Nous avons adopté au passage quelques devises telles que « la conservation par la valorisation » ou « l'énergie cheval, une énergie d'avenir » et nous avons entrepris de consolider et de structurer notre aval afin de donner ou redonner à notre production une dimension économique.

Pour y parvenir, nous nous sommes dotés de différents outils, Parcours d'excellence du jeune équidé de travail (PEJET), Equid'export (une entité économique au service exclusif de la filière qui est impliquée dans la commercialisation, la communication – actionnaire du groupe Diligence presse – et la formation), une palette de sites Internet (site d'engagement Excellence, Plateforme énergie cheval, Équidés & vacances, Équidés & ventes...) ; et nous avons accompagné la création de deux syndicats professionnels (France équidés lait et France énergie animale)...

Il nous restait à mesurer le poids économique de notre filière et à en suivre la progression...

C'est désormais chose faite !

Au modèle de l'observatoire réalisé par France ânes & mulets, qui permet depuis 2009 d'apprécier l'évolution des productions et activités générées par cette catégorie d'animaux, et dont les éleveurs et utilisateurs, déjà bien au fait de la démarche, participent activement à ce type d'enquête, nous avons initié en 2018 la création d'un observatoire spécifique pour la filière des équidés de travail.

En partenariat avec la Fédération des Conseils des chevaux et les Observatoires économiques régionaux (OER) – opérationnels depuis 2004, dont nous partageons la méthodologie, et avec lesquels nous avons mutualisé nos moyens humains et nos outils – nous avons donc rédigé un questionnaire correspondant aux activités de la filière. Il a été envoyé à plus de 7000 acteurs recensés avec l'aide des Conseils des chevaux, des Organismes de sélection et des associations « spécialisées ».

On doit aux quelques 1500 répondants (avec un taux de retour de 22 %), qu'ils en soient ici remerciés, cette première photographie de NOTRE filière.

Cette photo, un peu floue (c'est la toute première et il nous faut encore régler la profondeur de champ, l'éclairage, le contraste...) sera améliorée lors de la prochaine mise à jour de l'observatoire, en 2021, grâce à un nettoyage des listings, à une meilleure répartition des acteurs (notamment des utilisateurs en fonction de leur activité principale), et, nous l'espérons, grâce à un taux de retour supérieur (il en va de la crédibilité de nos chiffres !)

Cerise sur le gâteau, les réponses au questionnaire SFET/équidés de travail seront prochainement intégrées à l'outil cartographique de la Fédération des Conseils des chevaux qui sera doté à cet effet d'une application dédiée. En quelques clics, il sera alors possible de localiser, à l'échelle nationale, régionale, départementale ou cantonale, tel ou tel type d'activité ou de production inhérentes à notre filière...

Depuis 8 ans, la SFET œuvre avec ses ANR, ses représentants, ses administrateurs, ses chargés de mission et ses partenaires, à la consolidation de ses races et à la reconnaissance des activités, métiers et emplois (non délocalisables) qu'elles génèrent... Nous saurons maintenant, chiffres à l'appui, expliquer à nos Élus, à nos Collectivités locales, à nos Administrations et à nos Ministères, en quoi leur sauvegarde, ou mieux, leur développement, est important pour l'économie locale et la dynamique du territoire national.

Le Président de la SFET

Eric Rousseaux

SOMMAIRE

ÉDITO	P.3
LA SFET	P.6
L'OBSERVATOIRE	P.7
LES INDICATEURS CLÉS	P.8
L'ÉLEVAGE	P.10
LES CHEVAUX DE TRAIT	P.12
LES CHEVAUX DE TERRITOIRE	P.14
LES ÂNES ET MULETS	P.16
LA PRODUCTION LAITIÈRE	P.18
LE LAIT D'ÂNESSES	P.19
LE LAIT DE JUMENTS	P.20
LE PORTAGE ET LES RANDONNÉES BÂTÉES	P.21
L'ÉQUITATION DE LOISIR	P.23
L'ENSEIGNEMENT	P.24
LE TOURISME	P.25
L'ÉNERGIE ANIMALE	P.26
LA TRACTION VITICOLE	P.27
LA TRACTION MARAÎCHÈRE	P.29
LE DÉBARDAGE	P.31
LE TRANSPORT DE PERSONNES	P.33
L'ENTRETIEN D'ESPACES	P.35

LA SFET

La Société Française des Equidés de Travail est la Société-mère des chevaux de trait, ânes et mulets, et chevaux de territoire français. Ses missions consistent à encourager l'élevage, et à favoriser la formation, la valorisation, la commercialisation des équidés de travail. **Elle rassemble 25 races françaises d'équidés au sein** desquelles sont représentés les éleveurs et utilisateurs des berceaux de race et des zones d'élevage du territoire national.

ORGANISATION

La SFET participe, en partenariat avec le SIRE, à l'enregistrement des naissances et à la gestion des effectifs de chaque race. Elle propose une politique d'élevage, de mise en valeur et de conservation des races françaises de chevaux de trait, d'ânes et de chevaux de territoire, incluant la politique de répartition des encouragements et sa coordination. Pour ce faire, elle organise **un parcours de contrôle de performances appelé "Parcours d'Excellence du Jeune Equidé de Travail" (PEJET)**. Celui-ci sert notamment de support à la sélection zootechnique des chevaux de trait, des ânes et des chevaux de territoire. Les épreuves de ce parcours participent à la formation et à la mise en valeur des équidés concernés tout en les préservant d'une utilisation abusive ou inadaptée à leurs capacités. Il contribue à leur promotion en vue d'en favoriser la commercialisation.

La SFET assure ou délègue l'organisation de ces épreuves. Elle en propose les règlements, les programmes et les calendriers. Elle assure ou délègue les engagements à ces épreuves via le site d'engagement : www.equides-excellence.fr. Elle veille à la bonne application des règlements et sanctionne leur non-respect. Elle désigne et forme les juges des diverses épreuves relevant de sa compétence via la plateforme de formation : www.equides-formation.fr.

Enfin, elle s'assure de la régularité du déroulement des épreuves, en particulier en contrôlant l'identité, les vaccinations et l'absence de sanctions disciplinaires en matière de dopage des équidés. Elle enregistre les résultats des épreuves et les transmet à l'établissement public de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Ifce) notamment pour l'élaboration des critères et outils d'amélioration génétique.

DEVELOPPEMENT

La SFET assure la **représentation des équidés de travail** :

- Elle s'assure de la reconnaissance et de la place faite à l'équidé de travail dans l'agriculture française et plus largement dans la société.
- Elle participe à la structuration de la filière équine.
- Elle assure les relations avec les professionnels de la Viande. La destination bouchère est une voie d'utilisation des chevaux de Trait en pleine expansion aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger.

Développement des marchés

- Elle développe à l'international les marchés des équidés de travail, notamment grâce à Equid'Export, sa filiale commerciale dont elle détient 100 % du capital. Les marchés potentiels sont nombreux sur les cinq continents : ventes d'équidés de travail pour diverses utilisations, vente de semences, proposition de formations d'hommes et d'équidés. Marché de la viande de cheval.
- Elle encourage les professionnels du tourisme à utiliser des équidés issus de leurs terroirs avec son action "équidés & vacances"
- Elle accompagne les professionnels utilisant le cheval ou l'âne dans le cadre de leurs activités: maraîchage, viticulture, entretien des espaces, collecte de déchets, transport de personnes, production laitière...
- Elle s'implique dans la formation des hommes pour le développement de l'usage d'équidés: école nationale des ânes maraichers, école nationale du cheval vigneron...

PRESENCE SUR LES TERRITOIRES

La Société Française des Equidés de Travail accompagne, en partenariat avec la Fédération nationale des Conseils des Chevaux, des actions réparties sur tout le territoire national. Elle participe ainsi à **l'animation des territoires ruraux en favorisant leur dynamisme économique**.

L'OBSERVATOIRE

OBJECTIF

La connaissance de la filière est indispensable pour proposer des projets de développement, en mesurer les effets et permettre leur accompagnement financier au bénéfice des utilisateurs et des éleveurs. S'appuyant sur les observatoires menés par France Ânes et Mulets en 2009 et 2014, la SFET a étendu le dispositif à l'ensemble de la filière des équidés de travail.

L'objectif de cet observatoire est de montrer que la filière des équidés de travail est une **réelle filière économique qui crée des emplois non délocalisables, participe à la revitalisation de certains secteurs et à l'entretien de zones écologiques réparties sur le territoire national.**

MÉTHODOLOGIE

L'observatoire a été mené **en partenariat avec les observatoires économiques régionaux portés par la FCC**. Les observatoires économiques régionaux (OER) s'appuient sur un dispositif d'enquêtes menées tous les 3 à 5 ans, selon une méthode nationale, auprès des différents secteurs d'entreprises de la filière équine : éleveurs, centres équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants, fournisseurs et utilisateurs des équidés de travail. En 2019, la méthodologie a été révisée par la Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC).

Afin d'avoir des données plus précises sur la filière des équidés de travail la SFET a complété le questionnaire commun par un questionnaire spécifique à la filière.

Les opérateurs de la filière ont été recensés grâce à la collecte de listings obtenus auprès de partenaires tels que de l'IFCE pour les naisseurs d'équidés de travail, France Ânes et Mulets pour les listings des opérateurs de la filière ânes et mulets, les chambres d'agriculture et les conseils des chevaux pour leur connaissance du terrain.

Les opérateurs ont été répartis en 2 familles :

- Les élevages : structures qui ont fait naître au moins 1 équidé de l'une des 25 races d'équidés de travail ou d'origines constatées âne et trait.
- Les utilisateurs des équidés de travail : opérateurs qui utilisent les équidés de travail pour leur activité professionnelle (débardage, travail dans la vigne, en maraîchage, organisateurs de randonnées bâties, activité de portage avec des équidés, producteurs de lait d'équidés, structures équestres utilisant les équidés de travail pour l'enseignement, le loisir et le tourisme).



LES INDICATEURS CLÉS

RECENSEMENT DES OPÉRATEURS

Activité recensée	Nombre d'utilisateurs
Élevage	5 717
Portage et randonnées bâties	695
Tourisme	268
Enseignement	254
Traction maraichère	171
Transport de personnes	134
Traction viticole	133
Production de lait	90
Débardage	69
Entretien d'espaces	44

TABLEAU 1 : REPARTITION DES OPÉRATEURS D'ÉQUIDÉS DE TRAVAIL SELON L'ACTIVITÉ

7 019 opérateurs ont été recensés, dont 555 sont pluriactifs dans le milieu équin, soit 8 % de la population.

Près de la moitié (49,2 %) sont adhérents à une Association Nationale de Race de l'une des 25 races d'équidés de travail.

EMPLOIS

19 375 personnes sont impliquées dans la filière des équidés de travail. 2 803 emplois considérés en activité principale.

51 % des emplois sont occupés par des hommes et 49 % par des femmes. Les statuts de dirigeants, gérants et associés sont davantage pourvus par des hommes. Les femmes travaillent en tant qu'apprenties, stagiaires ou autres personnes actives telles que bénévoles. L'écart se resserre pour le statut de salarié permanent et saisonnier où il y a presque autant de femmes que d'hommes.

63,8 % des opérateurs de la filière réalisent leur activité à titre professionnel. La forme juridique la plus répandue est celle de l'entreprise individuelle (59 %).

Les opérateurs de la filière des équidés de travail sont majoritairement cotisants assurés à la MSA à titre principal (54 %) ou auprès d'un autre organisme (30 %).

■ Entreprise individuelle ■ EARL ■ GAEC
 ■ Association ■ SARL ■ Auto-entreprise
 ■ SCEA ■ EURL

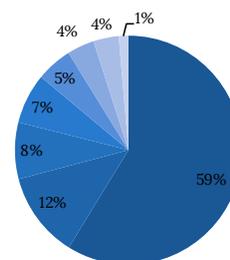


FIGURE 1 : FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES

■ Cotisant assuré à la MSA à titre principal ■ Cotisant assuré à la MSA à titre secondaire
 ■ Cotisant solidaire à la MSA ■ Cotisant auprès d'un autre organisme

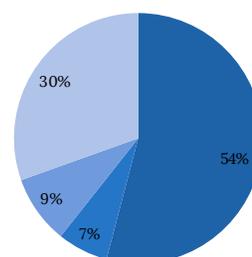


FIGURE 2 : PROPORTION DE COTISANTS A LA MSA

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la filière des équidés de travail est de 45 millions d'euros.

	Chiffre d'affaires
Élevage	23 451 300
Enseignement	7 620 000
Tourisme	2 680 000
Traction viticole	3 750 000
Traction maraichère	93 500
Débardage	370 000
Transport de personnes	603 000
Entretien d'espaces	233 200
Portage/Bât	3 475 000
Production de lait	3 015 000
Total	45 291 000

TABEAU 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES SELON L'ACTIVITE

25,7 % des opérateurs de la filière perçoivent des aides PAC pour leurs activités équinées et/ou asines. La plupart d'entre eux détiennent des DPB ainsi que des aides du deuxième pilier liées aux MAEC et MAE bio.

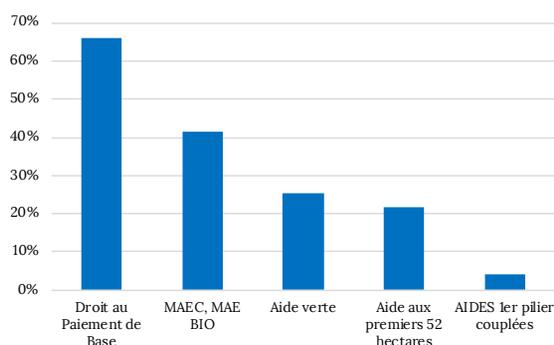


FIGURE 3 : REPARTITION DES AIDES PERCUES

VALORISATION DES ESPACES

L'utilisation des équidés de travail permet à 200 663 hectares d'être valorisés.

La surface totale moyenne des exploitations est de l'ordre de 48 hectares, 28,5 étant dédiés à l'activité équine et/ou asine. Cette superficie varie selon les régions et l'activité exercée.

Surface moyenne des exploitations	% d'exploitations par tranche
De 0 à 10 ha	8 %
De 10 à 20 ha	38 %
De 20 à 50 ha	40 %
+ de 50 ha	13 %

TABEAU 3 : SURFACE AGRICOLE CONSACRÉE AUX ÉQUIDÉS PAR TRANCHE DE SURFACE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

7 019
Opérateurs
recensés

19 375
Personnes
impliquées dans
la filière

65 657
Équidés détenus
dans les
exploitations
agricoles

200 663
Hectares
valorisés

45 291 000 €
de chiffre d'affaires généré par la filière des Équidés de travail

L'ÉLEVAGE

TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES

5 717 opérateurs ont été recensés pour l'activité d'élevage d'équidés de travail (données naisseurs SIRE) :

- Parmi ces opérateurs, 82,4 % élèvent des chevaux de trait, 11,4 % des chevaux de territoire et 6,2 % des ânes/mulets.
- 53,18 % d'entre eux exercent leur activité à titre professionnel.
- 32 % perçoivent des aides de la PAC pour leur activité d'élevage, soit 51,3 % des professionnels.

Afin de catégoriser les différents types d'éleveurs, ces derniers seront classés par taille. Ainsi, la Strate 1 représentera les éleveurs qui ont une naissance par an, la Strate 2 les éleveurs qui ont entre 2 et 4 naissances et enfin la Strate 3 pour ceux qui font naître au moins 5 poulains/ânon par an. La Strate 1 représente 37 % des éleveurs, la Strate 2 40 % et la Strate 3 24 %.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS

5 717

- | | |
|---|-------|
| • Dont ceux qui n'ont qu'une seule activité d'élevage | 2 591 |
| • Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme | 1 716 |
| • Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, tourisme) | 764 |
| • Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail | 646 |

DONNÉES ECONOMIQUES

32 % des éleveurs perçoivent des primes PAC pour leurs activités équinées notamment les aides 1er pilier découplées (Droit à Paiement de Base) ainsi que des aides 2ème pilier (MAEC, MAE BIO...).

23 451 300 €
de chiffre d'affaires
généré en élevage

DONNÉES REPRODUCTION

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) a publié des données statistiques pour tous les types d'équidés sur plusieurs années. Ainsi, en 2018 :

- **2 293 étalons et baudets en activité** (1 672 étalons de trait, 434 étalons de territoire et 187 baudets) ;
- **20 470 juments et ânesses saillies** (16 813 juments de trait, 2 645 juments de territoire et 1 012 ânesses) ;
- **11 041 naissances** (9 109 poulains de trait, 1 373 poulains de territoire et 559 ânon).

Il y a une diminution du nombre de juments/ânesses saillies et du nombre de naissances comparé à 2009. De manière globale, la filière est marquée par une **diminution de 35,89 % des juments/ânesses saillies** :

- - 19,37 % de juments de territoire saillies ;
- - 35,29 % d'ânesses saillies ;
- - 38,38 % de juments de trait saillies.

Il est intéressant de noter que le nombre de juments de territoire saillies avait augmenté de 10,48 % et les ânesses de 1,06 % entre 2016 et 2018. Ce constat est aussi observable sur la période 2017-2018 pour les juments de trait avec une augmentation de 0,57 %.

La diminution des étalons et des baudets en activité par rapport à l'année 2014 est également à noter. Cette population a diminué de **13,81 %** :

- - 1,85 % d'étalons de territoire.
- - 10,45 % de baudets.
- - 16,85 % d'étalons de trait.

Sur la période 2016-2017, le nombre d'étalons de territoire agréés avait augmenté de 12,35 % et le nombre de baudets de 2,60 %. En revanche, le nombre d'étalons de trait ne cesse de diminuer depuis 2014 malgré une faible diminution en 2017-2018 de 1,14 % qui aurait pu faire penser à une stagnation.

Le nombre de naissances a baissé de 42,04 % pour l'ensemble des équidés :

- - 34,96 % de poulains de territoire ;
- - 65,40 % d'ânon ;
- - 40,46 % de poulains de trait.

De 2016 à 2019, cette diminution était beaucoup moins importante et des légères augmentations ont pu être observées. C'est notamment le cas des ânes/mulets dont le nombre de naissances avait augmenté de 6,38 % entre 2016 et 2017 et les chevaux de territoires avec une augmentation de 2,48 % de 2017 à 2019. Concernant les chevaux de trait, la diminution des effectifs pendant cette période était moindre avec une stagnation sur les dernières années.



LES CHEVAUX DE TRAIT

TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES

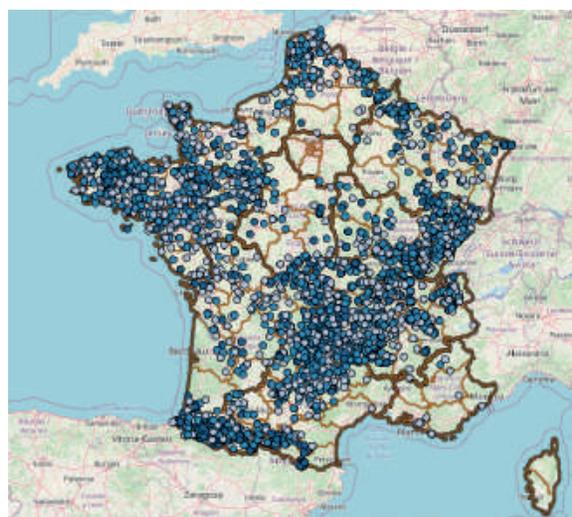
4 710 opérateurs ont un élevage de chevaux de trait.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	4 710
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité d'élevage	1 993
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme	1 473
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, tourisme)	652
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail	592

Parmi ces éleveurs :

- 35,5 % ont une naissance par an (Traits1) soit 1 673 éleveurs.
- 40,3 % ont entre 2 et 4 naissances par an (Traits2) soit 1 900 éleveurs qui concentrent 27 % des naissances.
- 24,2 % ont au moins 5 naissances par an (Traits3) soit 1 137 éleveurs qui concentrent 63 % des naissances.

Au total, 9 253 naissances ont été recensées. 63,4 % des naissances de chevaux de trait ont eu lieu dans des élevages importants (Traits3).



CARTE N°1 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES DE CHEVAUX DE TRAIT

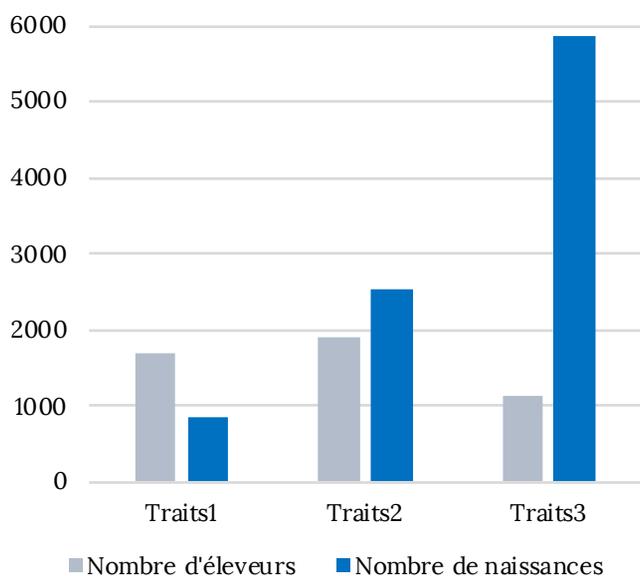


FIGURE 4 : RÉPARTITION ÉLEVEURS/NAISSANCES EN FONCTION DE LA TAILLE DES ÉLEVAGES

Les deux races que l'on retrouve le plus dans les élevages sont le **Trait Comtois** et le **Trait Breton**. A eux seuls, ils représentent les trois quarts de la population de poulains de trait nés en 2018 d'après l'IFCE.

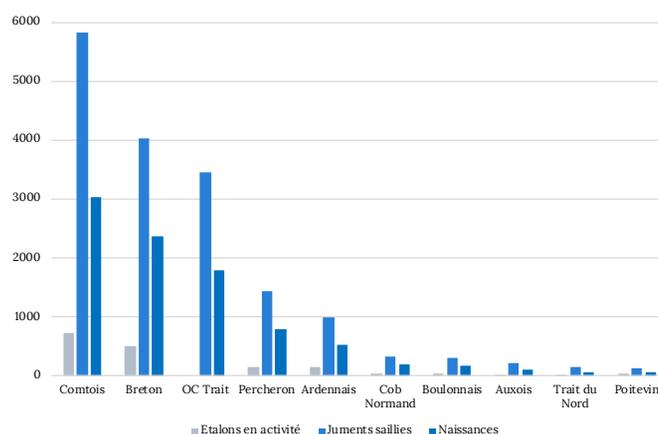


FIGURE 5 : DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE DES DIFFÉRENTES RACES DE CHEVAUX DE TRAIT

Au total, **45,3 % des éleveurs de chevaux de trait réalisent leur activité à titre professionnel**. Des différences peuvent s'observer selon les tailles des élevages. Ainsi, 26,9 % des Traits1 sont professionnels, 48,4 % des Traits2 ainsi que 74,7 % des Traits3. Par ailleurs, seulement 28,3 % des éleveurs perçoivent des aides de la PAC pour leur activité équine soit 16,1 % des Traits1, 25 % des Traits2 et 55,7 % des Traits3.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Des disparités existent entre la taille des élevages. En effet, la majorité des chevaux de trait sont élevés dans un objectif de commercialisation vers le **loisir** notamment pour les Traits1 et Traits2. Dans ce cas, ils ont **entre 6 mois et 3 ans** (79,8 %) lors de la vente et sont généralement **manipulés** (72,3 %). Leur prix de vente moyen est de **1 200 €**.

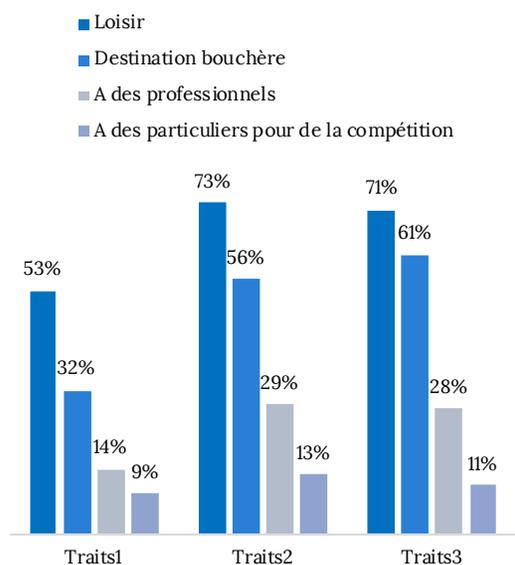


FIGURE 6 : POURCENTAGE PAR TYPE DE CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Sur l'ensemble des élevages de chevaux de trait, plus de la moitié destinent leur production à la viande. Les éleveurs, ayant au moins 5 naissances par an, destinent plus leur production à la boucherie (61 %). Les chevaux sont vendus quand ils ne sont **pas encore manipulés** (55,9 %) et au **sevrage** (77,4 %). Le prix de vente moyen est d'environ **1 000 €**.

Lorsqu'ils sont vendus à des **particuliers** ou à **des professionnels**, les chevaux de trait sont **manipulés** (75,9 %) et peuvent aussi être éduqués à l'**attelage** (16,4 %) ou à la **traction** (9,13 %). Ils sont vendus en moyenne à **1 500 € entre 6 mois et 3 ans**.

CHIFFRES D'AFFAIRES

Traits 1

- 1 000 € par éleveur
- Soit 1 673 000 €

Traits 2

- 3 000 € par éleveur
- Soit 5 700 000 €

Traits 3

- 10 000 € par éleveur
- Soit 11 370 000 €



LES CHEVAUX DE TERRITOIRE

TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES

652 opérateurs élèvent des chevaux de territoire.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	652
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité d'élevage	292
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme	202
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, tourisme)	113
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail	45

Parmi ces éleveurs :

- 38 % ont une naissance par an (Territoires1) soit 248 éleveurs
- 37,2 % ont entre 2 et 4 naissances par an (Territoires2) soit 242 éleveurs qui concentrent 18 % des naissances
- 24,8 % ont au moins 5 naissances par an (Territoires3) soit 162 éleveurs qui concentrent 67 % des naissances

Au total, **1 331 naissances** ont été recensées. 66,5 % des naissances de chevaux de territoire ont eu lieu dans des élevages importants (Territoires3).



CARTE N°2 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES DE CHEVAUX DE TERRITOIRE

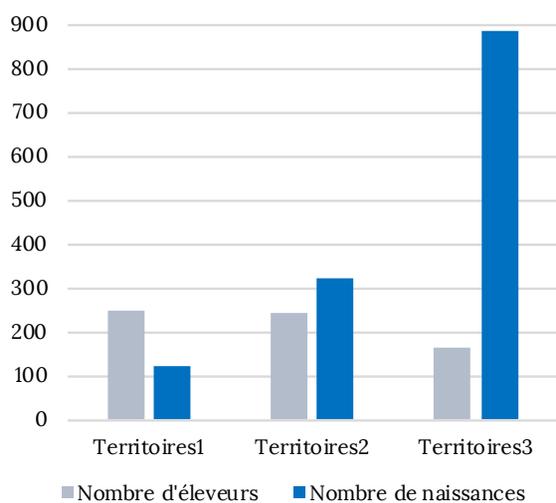


FIGURE 7 : RÉPARTITION ÉLEVEURS/NAISSANCES EN FONCTION DE LA TAILLE DES ÉLEVAGES

L'élevage de **poney Pottok** et de **cheval de Camargue** sont les plus répandus.

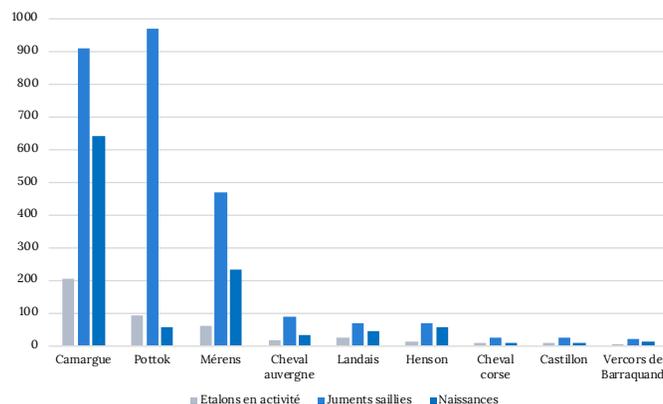


FIGURE 8 : DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE DES DIFFÉRENTES RACES DE CHEVAUX DE TERRITOIRE

78,2 % des élevages de chevaux de territoire sont réalisés à titre professionnel. Selon la taille des élevages, le taux de professionnalisation est différent : 63,6 % des Territoires1 sont professionnels, 78,8 % des Territoires2 et 91,3 % des Territoires3.

Par ailleurs, plus de la moitié (57,3 %) des éleveurs perçoivent des aides de la PAC pour leur activité d'élevage de chevaux de territoire : 30,4 % des Territoires1, 60 % des Territoires2 et 79,2 % des Territoires3.

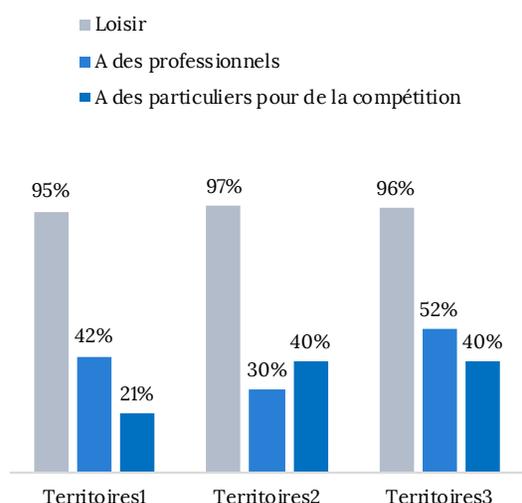


FIGURE 9 : POURCENTAGE D'ÉLEVEURS PAR TYPE DE CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

CHIFFRES D'AFFAIRES

Territoires 1

- 3 000 € par éleveur
- Soit 744 000 €

Territoires 2

- 5 500 € par éleveur
- Soit 1 331 000 €

Territoires 3

- 10 000 € par éleveur
- Soit 1 620 000 €

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Tous les éleveurs mettent en vente leurs chevaux pour le **loisir**.

Il arrive que certains partent également pour de **l'utilisation professionnelle**. En effet, c'est le cas pour 48 % des élevages ayant au moins 5 naissances par an et 37 % des élevages ayant 1 naissance.

De plus, les élevages peuvent vendre leurs chevaux à des particuliers pour de la **compétition** (21 % Territoires1 ; 40 % Territoires2 ; 40 % Territoires3). Leur prix de vente est entre 900 et 10 000 €, **en moyenne 2 500 €**.

D'après les réponses obtenues, les chevaux de Mérens et de Camargue sont les plus vendus pour ces deux dernières destinations.

Ces chevaux sont mis à la vente généralement (67,1 %) **entre 3 et 7 ans** ou alors entre 6 mois et 3 ans (58,9 %). Ils sont alors manipulés et éduqués à la selle. Le périmètre de vente s'étend au niveau **national**.



LES ÂNES ET MULETS

TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES

355 opérateurs élèvent des ânes et/ou des mulets en France.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS		355
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité d'élevage		161
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme		118
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, tourisme)		34
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail		42

Parmi ces éleveurs :

- 49 % ont une naissance par an (Anes1) soit 174 éleveurs
- 35,2 % ont entre 2 et 4 naissances par an (Anes2) soit 125 éleveurs qui concentrent 29 % des naissances
- 15,8 % ont au moins 5 naissances par an (Anes3) soit 56 éleveurs qui concentrent 54 % des naissances

Au total, **539 naissances** ont été recensées. 54,3 % des naissances d'ânes et de mulets ont eu lieu dans des élevages importants (Anes3).

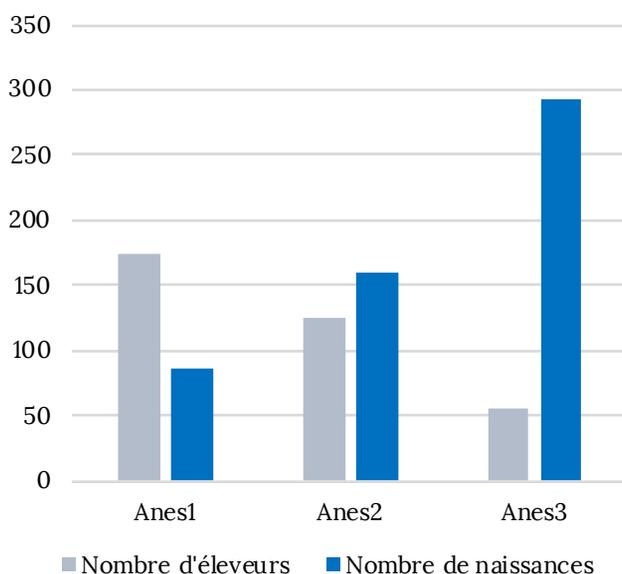


FIGURE 10 : RÉPARTITION ÉLEVEURS/NAISSANCES EN FONCTION DE LA TAILLE DES ÉLEVAGES



CARTE N°3 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES D'ÂNES

Ce sont les **ânes OC** (Origine Constatée), le **Baudet du Poitou** et les **ânes des Pyrénées** qui sont les plus représentatifs de la population d'ânes.

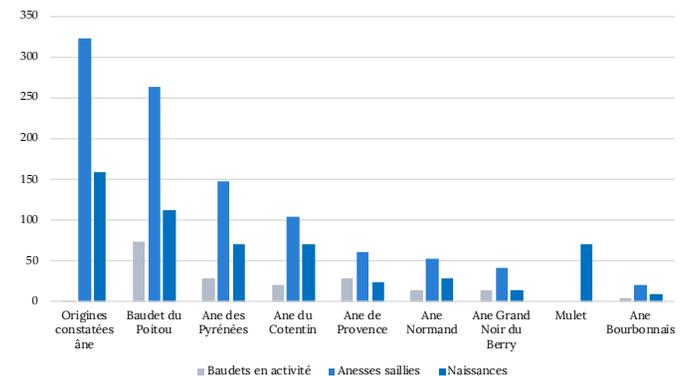


FIGURE 11 : DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE DES DIFFÉRENTES RACES D'ÂNES

77,3% des élevages d'ânes et de mulets sont réalisés à titre professionnel. En fonction de la taille des élevages, le taux de professionnalisation n'est pas le même : 57,8 % des Anes1 sont professionnels, 82,6 % des Anes2 et 100 % des Anes3. La moitié (51,8 %) de ces éleveurs perçoivent des aides de la PAC pour leur activité d'élevage d'ânes et de mulets : 21,8 % des Anes1, 52,2 % des Anes2 et 90,9 % des Anes3.

- Loisir
- A des professionnels
- A des particuliers pour de la compétition

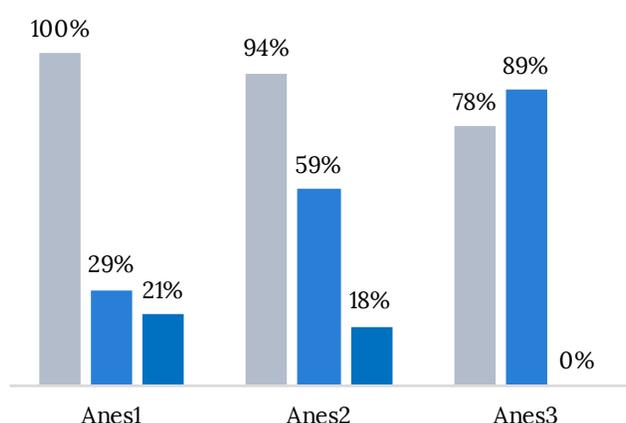


FIGURE 12 : POURCENTAGE D'ÉLEVEURS PAR TYPE DE CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

CHIFFRES D'AFFAIRES

Anes 1

- 450 € par éleveur
- Soit 78 300 €

Anes 2

- 3 000 € par éleveur
- Soit 375 000 €

Anes 3

- 10 000 € par éleveur
- Soit 560 000 €

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Les destinations des ânes et mulets vendus sont très variables. En effet, ils sont destinés au **loisir** pour la grande majorité.

Ils peuvent également être vendus à des **professionnels pour de l'utilisation**, notamment pour les élevages importants (86 % Anes3). C'est pourquoi, les éleveurs les éduquent également au bât (40 %) et/ou à la traction (23 %) avant la mise en vente.

Lorsque les ânes/mulets sont vendus, ils ont **entre 6 mois et 3 ans** (71,8 %), sont **manipulés** (78 %) et vendus en moyenne **700 €**.



LA PRODUCTION LAITIÈRE

Connu depuis des siècles pour ses nombreux avantages, le lait d'équidés est produit afin de fabriquer des cosmétiques et il est consommé dans l'alimentation.

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

90 producteurs de lait d'équidés ont été recensés. Tous ces producteurs sont également éleveurs. Ils ont très souvent une certification en agriculture biologique (44,4 %).

66,7 % des producteurs ne sont pas originaires du milieu agricole mais près de la moitié possèdent une formation agricole comme un BPREA ou un BTS. 38,9 % ont une formation liée aux équidés.

PROFIL DES ÉQUIDES UTILISÉS

Les utilisateurs possèdent environ **9 équidés**, pour leur activité de production de lait, qui sont essentiellement des équidés de travail.

Parmi les utilisateurs :

- 62,9 % produisent du lait d'ânesses
- 28,6 % produisent du lait de juments de trait

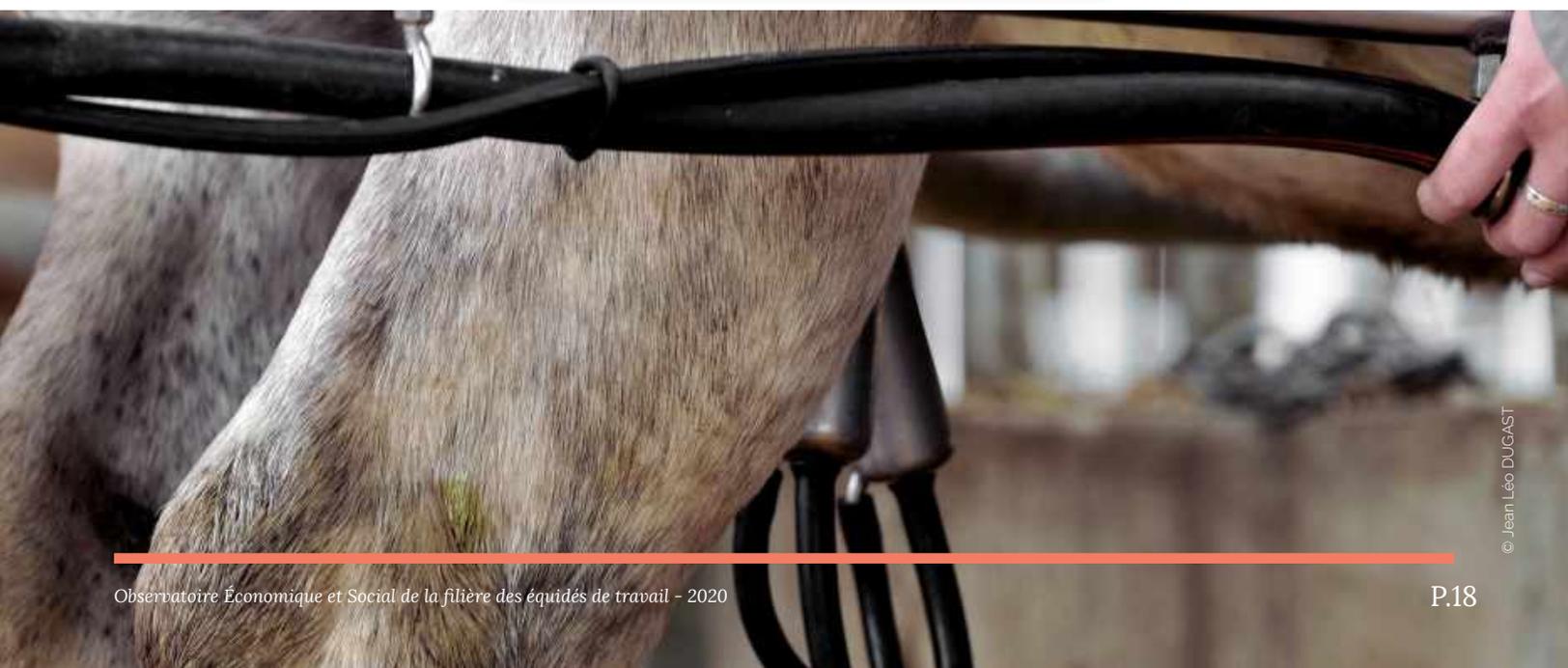
Ils utilisent notamment des ânes de Provence, des ânes communs, ainsi que des Traits Comtois, des Traits Breton et des Percherons.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS

	90
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité de production de lait	30
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme	20
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (énergie équine, bât/portage, tourisme)	30
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail	10

**3 015 000 €*
de chiffre d'affaires
généralisé par la production laitière**

* n'est pas inclus le chiffre d'affaires lié à l'élevage et à la vente des poulains/ânon.



LE LAIT D'ÂNESSES

CONDUITE D'ÉLEVAGE

Deux traites par jour sont effectuées en moyenne par des éleveurs produisant du lait d'ânesses. En moyenne **10 semaines** s'écoulent entre la mise bas et le début de la traite. Les ânesses sont traitées pendant **30 semaines**.

Les producteurs possèdent environ **3 ânesses** pour leur activité. La production de ces éleveurs était de **80 litres** en 2018 (quota laitier par élevage).

Les ânonns sont majoritairement vendus (78 %) pour un prix moyen de **500 €**.

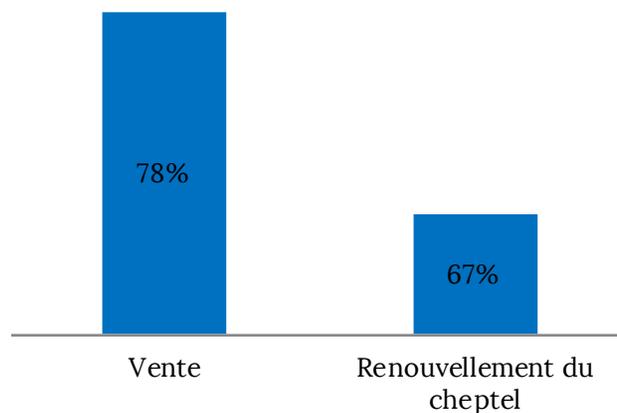


FIGURE 13 : DESTINATION DES ÂNONNS

DESTINATION DES PRODUITS

- **63,6 % des producteurs vendent leur lait à la transformation**
- 40,9 % font aussi de la vente directe

La plupart des producteurs transforment leur lait en passant par un laboratoire indépendant (61,1 %) notamment à cause du coût du matériel et des contraintes sanitaires.

Le lait produit permet de concevoir des **savons** et autres cosmétiques. Seulement 9 % des producteurs se servent du lait obtenu pour produire du lait en poudre.

VENTE DES PRODUITS LAITIERS	CA MOYEN (€)
Marchés	5 000
Internet	20 000
Magasins de producteurs	35 000
A la ferme	35 000
Salons/Expos	37 500
Intermédiaire	57 500

TABLEAU 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ EN FONCTION DE LA DESTINATION DES PRODUITS

- Marchés
- A la ferme
- Internet
- Salons/Expos
- Magasin de producteurs
- Intermédiaire

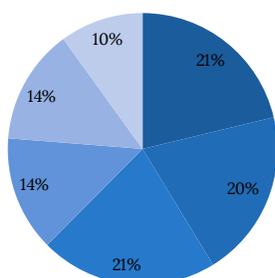
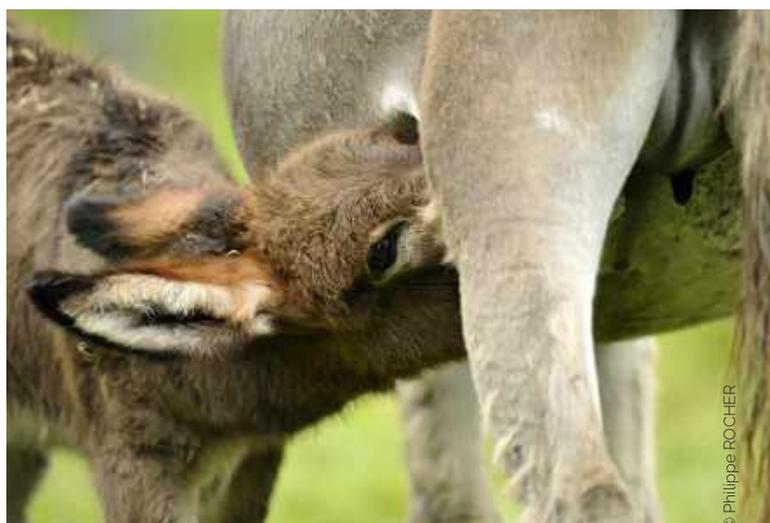


FIGURE 14 : COMMERCIALISATION DU LAIT D'ÂNESSES



LE LAIT DE JUMENTS

CONDUITE D'ÉLEVAGE

Les juments de trait sont traites **deux fois par jour** en moyenne. Entre la mise bas et le début de la traite, **8 semaines** s'écoulent. Les juments sont par la suite traites pendant **10 semaines**.

Les producteurs ont en moyenne **11 juments de trait** pour leur activité. La production en 2018 était différente selon les utilisateurs. Elle était généralement autour de **1 000 litres** (quota laitier par élevage).

DESTINATION DES PRODUITS

Les éleveurs utilisent essentiellement 2 circuits de commercialisation, la vente pour la transformation et la vente directe.

La quasi-totalité des producteurs, peu importe la destination des produits, fait appel à un laboratoire indépendant pour transformer le lait, principalement à cause des contraintes sanitaires.

Tous les producteurs vendent des poulains et 90 % d'entre eux les gardent également pour renouveler leur cheptel. Le prix d'un poulain vendu varie entre 600 et 1 200 €, en moyenne **800 €**.

Comme pour le lait d'ânesses, le lait obtenu par les juments permet de concevoir des **savons** et autres cosmétiques. Par ailleurs, la proportion du **lait en poudre** conçu à base du lait produit est beaucoup plus importante chez les producteurs de lait de juments. En effet, 40 % du lait va également permettre de concevoir du lait en poudre.

Certains producteurs produisent également des compléments alimentaires.

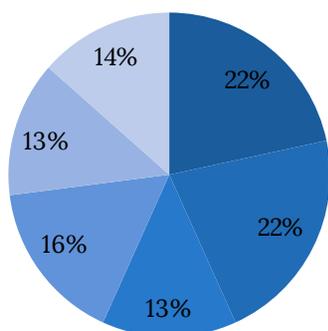


FIGURE 15 : COMMERCIALISATION DU LAIT DE JUMENTS

VENTE DES PRODUITS LAITIERS	CA MOYEN (€)
Savons/Cosmétiques	30 000
Lait en poudre	268 500

TABLEAU 5 : CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ EN FONCTION DES PRODUITS CONCUS



LE PORTAGE ET LES RANDONNÉES BÂTÉES

Les équidés de travail sont très utilisés pour porter des charges sur leur dos à l'aide d'un matériel adapté appelé « bât ». Écotourisme, randonnée, aménagement des sentiers, balisages de nouvelles voies sont des utilisations où il est possible de retrouver des équidés de bât.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	695
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité de portage/randonnées bâchées	124
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme	154
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, élevage, tourisme)	154
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail	263

Parmi les activités non liées aux équidés, 59,2% concernent l'hébergement comme les gîtes.

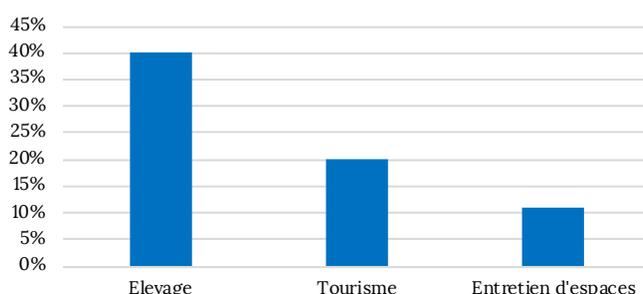


FIGURE 16 : RÉPARTITION DE LA PLURIACTIVITÉ DES OPÉRATEURS

TYPOLOGIE DES ACTEURS

695 opérateurs ont été recensés.

Les acteurs pratiquant la location d'équidés ne sont généralement pas originaires du milieu agricole (71,8 %). La moitié des utilisateurs possèdent une formation agricole telle qu'un **BTSA** ou un **BPREA**. En revanche, un effectif moins important (42,5 %) a une formation équestre. Les formations en **attelage** (Galop 5 et Meneur/Cocher) ainsi que les **ATE** et guide de tourisme équestre sont les plus répandus parmi ces opérateurs.

PROFIL DES ÉQUIDÉS UTILISÉS

Chaque acteur a en moyenne **8** équidés pour son activité, 7 d'entre eux sont des équidés de travail. Les **ânes et mulets** sont les équidés privilégiés pour le bât (90,9 %). Par ailleurs, ce sont les **ânes communs** qui sont le plus souvent utilisés (40,2 %) mais on retrouve également des ânes des Pyrénées et de Provence (13,8 %).

Le cheptel est renouvelé de différentes manières. La moitié des ânes proviennent d'un **élevage** personnel et l'autre moitié d'achats extérieurs, plus particulièrement à des éleveurs (27,8 %). Dans ce cas, le prix de l'âne peut s'élever jusqu'à 2 000 € et coûte généralement **500 €**. Ils sont éduqués par l'utilisateur.

PRESTATIONS PROPOSÉES

En moyenne, **5 ânes peuvent partir en randonnée en même temps**. Cet effectif peut osciller entre 2 et 30 selon les structures. La location de ces équidés est très souvent **ouverte toute l'année**.

87 % proposent des **randonnées libres**. Chaque utilisateur a réalisé en moyenne 20 prestations de chaque durée, c'est-à-dire : à l'heure (Prix = 14,5 €), à la demi-journée (Prix = 30 €) et à la journée (Prix = 50 €).

Les familles sont la clientèle majoritaire des prestataires (84,6 %).

Les itinéraires de portage varient entre 3 et 15 kilomètres, **la distance moyenne est de 10 km**. Les utilisateurs proposent des prestations où les déplacements se font de manière générale au niveau **local et départemental**.

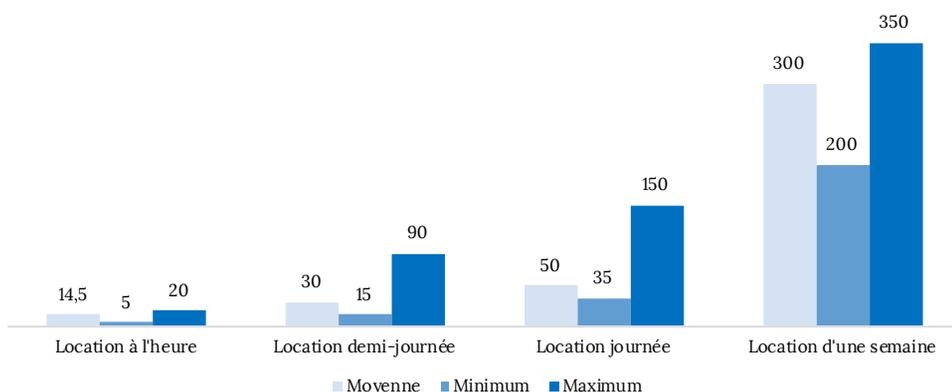


FIGURE 17 : TARIFS DE LOCATION D'ÉQUIDES DE BAT (EN € HT)

3 475 000 €
de chiffre d'affaires généré
par activité portage/bât



L'ÉQUITATION DE LOISIR

Les équidés de travail et plus particulièrement les chevaux de territoire sont parfaitement adaptés aux utilisations modernes, on les retrouve dans les écoles d'équitation et le tourisme. Ils sont fortement ancrés à une région de France, une utilisation et des traditions spécifiques.

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

430 opérateurs ont été recensés pour les activités d'enseignement et de tourisme équestre. Ces utilisateurs sont des professionnels affiliés ou non à la Fédération Française d'Équitation. Ils utilisent des races d'équidés de travail pour

leur(s) activité(s) de loisir et/ou de tourisme. Ces structures peuvent également proposer des formations loisir ou professionnelles en traction équine. Parmi ces opérateurs, 162 font uniquement de l'enseignement, 176 uniquement du tourisme et 92 exercent les deux activités en même temps.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	430
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité d'enseignement et/ou tourisme équestre	202
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme	65
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, élevage)	96
• Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail	67

10 300 000 €
de chiffre d'affaires
généré par l'équitation de loisir
avec des équidés de travail



L'ENSEIGNEMENT

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS

254

- Dont ceux qui n'ont qu'une activité d'enseignement 131
- Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme 35
- Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, élevage, tourisme) 56
- Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail 32

254 opérateurs ont été recensés. Les professionnels ont **en moyenne 45 ans** et ne sont généralement pas issus du milieu agricole (31 %) pourtant, **près de la moitié d'entre eux possèdent une formation liée à l'agriculture** comme un BPREA ou un Bac Pro. Sans surprise, ils sont également titulaires d'un **BPJEPS mention Équitation, BEES ou ATE.**

PROFIL DES ÉQUIDÉS UTILISÉS

Les structures d'enseignement possèdent en moyenne 20 équidés pour leur activité, **6 étant des équidés de travail**, soit 1 518 équidés de travail détenus.

Les chevaux de territoire sont les équidés de travail les plus utilisés, notamment le cheval de **Camargue**, le cheval de **Mérens** et le **Pottok**.

PRESTATIONS PROPOSÉES

89 % des structures organisent des stages et des randonnées sur les périodes scolaires. Les établissements équestres sont donc très majoritairement orientés vers une **équitation de loisir** et accueillent environ 60 licenciés.

■ Loisir ■ Compétition ■ Tourisme

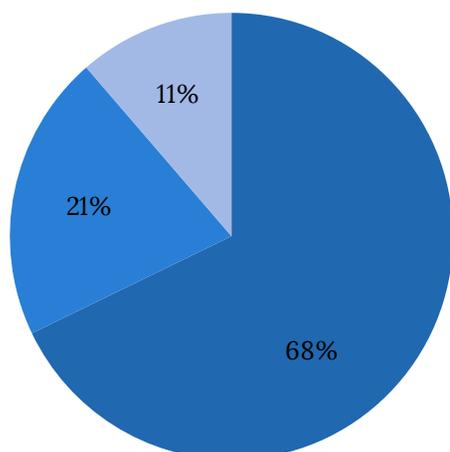


FIGURE 19 : PROFIL DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT

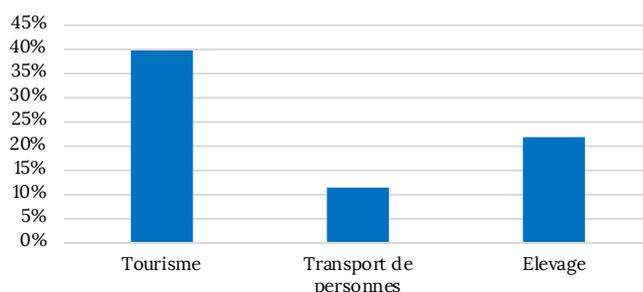


FIGURE 18 : RÉPARTITION DE LA PLURIACTIVITÉ LIÉE AUX ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

Les établissements équestres renouvellent leur cheptel **par leur propre élevage** ou auprès **d'éleveurs extérieurs**. Ainsi, ils investissent **entre 300 et 15 000 €** pour l'achat d'un nouvel équidé **éduqué à la suite de la vente.**

Les heures de cours dispensées varient entre **1 et 320 par semaine** selon les structures avec des tarifs pouvant aller de **8 € à 52 € l'heure**. La moyenne est de 17 €.



7 620 000 €
de chiffre d'affaires
généralisé par l'enseignement
avec les équidés de travail

LE TOURISME

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS

268

- Dont ceux qui n'ont qu'une activité de tourisme 25
- Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés et/ou d'agrotourisme 20
- Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (lait, énergie équine, bât, élevage, enseignement) 136
- Dont ceux ayant une autre activité agricole non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail 87

268 opérateurs ont été recensés. 62% des opérateurs pratiquant le tourisme font également de l'enseignement.

PROFIL DES ÉQUIDÉS UTILISÉS

Les activités de tourisme équestre comptabilisent entre 1 et 80 équidés au total, soit une moyenne de 11 équidés par établissement. **Les équidés de travail représentent la moitié de cet effectif**, soit 1 365 équidés de travail utilisés pour le tourisme.

Comme pour l'activité d'enseignement, **ce sont les chevaux de territoire que l'on retrouve le plus à travers cette utilisation**, plus particulièrement le **cheval de Mérens**, le **cheval de Camargue**, le **Pottok** ainsi que le **cheval Henson**.

PRESTATIONS PROPOSÉES

Les prestations montées sont les plus populaires. En effet, elles sont proposées par plus de 70 % des structures. De plus, elles sont généralement de courte durée et n'excèdent pas les deux jours de randonnée.

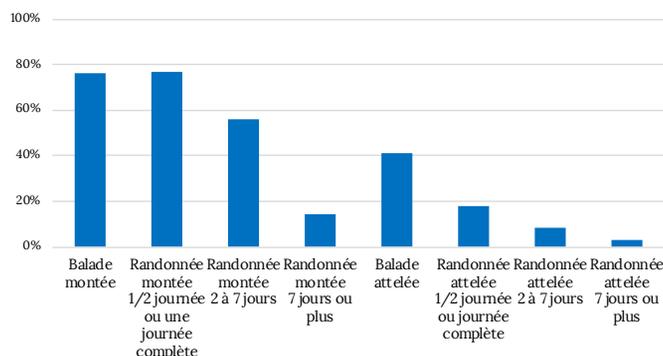


FIGURE 21 : RÉPARTITION DES PRESTATIONS PROPOSÉES

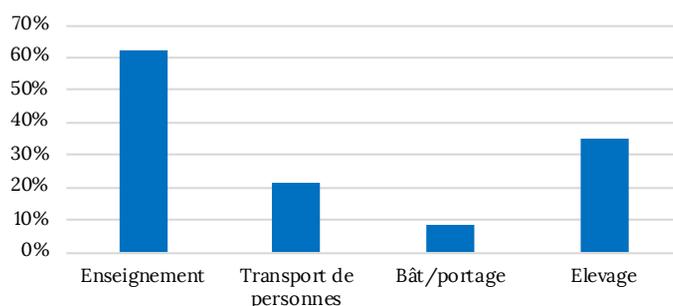


FIGURE 20 : RÉPARTITION DE LA PLURIACTIVITÉ LÉE AUX ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

La majorité des équidés dont le débouché est le tourisme équestre proviennent **de l'élevage de la structure**. Ils peuvent également être achetés à des éleveurs ou à des établissements. Dans ce cas, le prix d'achat s'élève **entre 300 et 4 500 €**, en moyenne 1 500 €. Les chevaux sont ensuite éduqués par les opérateurs eux-mêmes.

12 060 prestations ont été réalisées par les opérateurs en 2017, soit 46,5 prestations par établissement. Le prix HT d'une journée de randonnée varie **entre 12 et 160 euros**, avec une moyenne de 70€.



2 680 000 €
de chiffre d'affaires généré par le
tourisme équestre avec les équidés de
travail

L'ÉNERGIE ANIMALE

Comparée à toutes les autres technologies développées actuellement par l'homme, la traction animale est de loin la plus efficace, tant du point de vue écologique (elle s'intègre d'une façon harmonieuse dans le milieu naturel) que du point de vue de la production d'énergie mécanique.

Les animaux de travail sont en effet des moteurs d'une grande modernité, dont l'énergie provient d'une alimentation hydrocarbonée produite grâce à une source inépuisable d'énergie, l'énergie solaire.

Les animaux de travail n'émettent pratiquement pas de CO₂, ne consomment que des aliments qui poussent sur place et produisent de l'engrais naturel. Ils se reproduisent eux-mêmes. Leur utilisation a fait ses preuves pendant des millénaires et il est difficile d'imaginer une énergie aussi universellement accessible et aussi durable.

Notre champ d'étude s'est limité à l'énergie cheval (produite par les chevaux de trait, mais également par les ânes et mulets ainsi que par les chevaux de territoire).

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

491 opérateurs de l'énergie cheval ont été recensés. 92 % d'entre eux ont un statut professionnel. Afin de mieux comprendre l'emploi de ces opérateurs, le tableau ci-dessous illustre la pluriactivité de manière générale.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	461
Nombre de recensés n'utilisant la traction équine que dans un seul domaine (viticole, maraichère, débardage, transport de personnes, entretien d'espaces)	314
• Dont ceux qui n'ont qu'une activité liée à l'énergie cheval	58
• Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	65
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	96
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	95
Nombre de recensés ayant au moins 2 activités de traction équine	147
• Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval	36
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	28
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	49
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	34

Le chiffre d'affaires pour l'énergie cheval s'élève à plus de 5 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires a été calculé à partir des prestataires en énergie cheval.

En effet, le chiffre d'affaires ne prend pas en compte les ventes de vins, de légumes et de bois par exemple.

5 049 700 €
de chiffre d'affaires généré par les prestataires en traction équine

LA TRACTION VITICOLE

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	133
Nombre de recensés utilisant la traction équine qu'en traction viticole	68
• Dont ceux qui ont uniquement leur activité de traction viticole	11
• Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	41
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	3
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	13
Nombre de recensés ayant au moins autre activité liée à l'énergie cheval en plus de la traction viticole	65
• Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval	17
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	20
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	21
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	7

133 opérateurs ont été recensés. 50 % des opérateurs exercent une activité viticole. Cela confirme le fait que la moitié des utilisateurs exercent sur leur propre domaine. De plus, 38,5 % possèdent un élevage de chevaux, 38,7 % font du débardage et 22,4 % du transport de personnes.

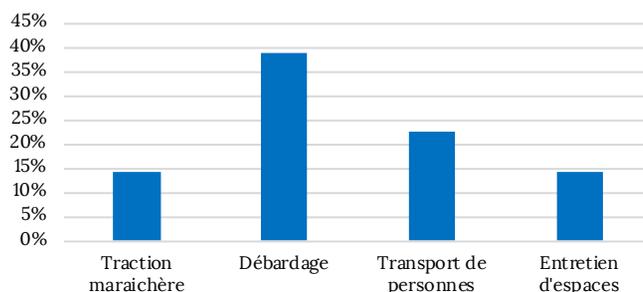


FIGURE 22 : RÉPARTITION DES ACTEURS AYANT UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉNERGIE CHEVAL QUE LA TRACTION EN VITICULTURE

Les opérateurs ont entre 28 et 63 ans, **soit en moyenne 49 ans**. Ils sont le plus souvent (61,2%) **originaires du milieu agricole** et possèdent une **formation agricole** telle que: Baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel. Pour ceux ayant une formation équine, ils possèdent un CS conduite animaux attelés (16,3%).



PROFIL DES ÉQUIDÉS UTILISÉS

Les utilisateurs en traction animale viticole utilisent tous **3 équidés pour leur activité et ces derniers sont des équidés de travail**. Les chevaux de trait sont particulièrement appréciés dans les vignes, plus précisément, le **Trait Breton**, le **Trait Ardennais** et le **Trait Percheron**.

Les chevaux de trait proviennent d'**élevages**, qu'ils soient propres au prestataire ou extérieurs. Le budget moyen est de **2 500 €** fluctuant de 800 à 5 000 €.

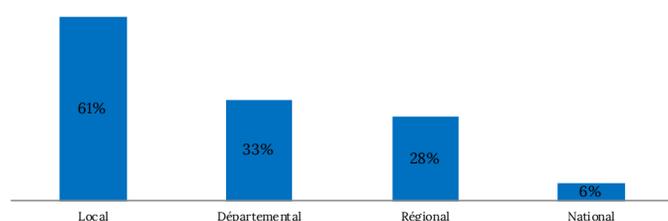


FIGURE 23 : RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN TRACTION VITICOLE

CADRE DE LA TRACTION VITICOLE

De manière générale, **7 hectares** sont travaillés en traction viticole par chaque utilisateur. La superficie maximale est de 47 hectares. Les utilisateurs travaillent autant dans un cadre d'**agriculture raisonnée** (61,2 %) que d'**agriculture biologique** (59,5 %).

PRESTATAIRES DE SERVICES

75,5 % des utilisateurs exercent leur activité en tant que prestataire de services. 36,8 % de ces opérateurs exercent également sur leur propre domaine. Ils se déplacent généralement au niveau local mais aussi au niveau départemental et régional. Le prix d'une journée de prestation hors frais de déplacement est d'environ **300 €** et varie entre 100 et 900 €.

Chaque utilisateur a réalisé en moyenne **28,5 prestations** (minimum 4 et maximum 365) sur l'année 2018 pour **un chiffre d'affaires de 37 500 €**.

3 750 000 €
de chiffre d'affaires généré par les
prestataires en traction viticole



LA TRACTION MARAÎCHÈRE

TYPLOGIE DES OPÉRATEURS

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	171
Nombre de recensés utilisant la traction équine qu'en traction maraichère	78
<ul style="list-style-type: none"> Dont ceux qui ont uniquement leur activité de traction maraichère Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>5</p> <p>26</p> <p>31</p> <p>16</p>
Nombre de recensés ayant au moins autre activité liée à l'énergie cheval en plus de la traction maraichère	93
<ul style="list-style-type: none"> Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>21</p> <p>10</p> <p>31</p> <p>31</p>

171 opérateurs ont été recensés. 36,7 % des acteurs exercent le maraichage. D'après les réponses obtenues, la même proportion d'utilisateurs travaillent sur leur propre exploitation. De plus, 39% possèdent un élevage d'équidés, 39 % ont une activité en débardage, 27 % en transport de personnes et 21 % en traction viticole.

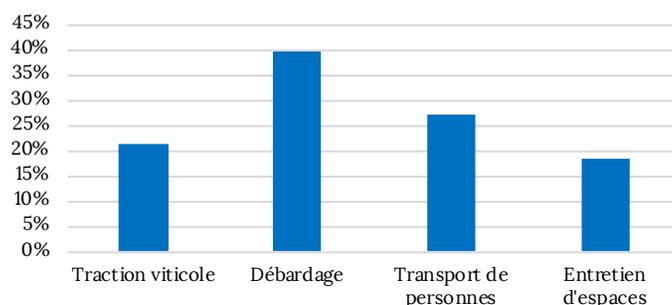


FIGURE 24 : RÉPARTITION DES OPÉRATEURS AYANT UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉNERGIE CHEVAL QUE LA TRACTION EN MARAÎCHAGE

D'une moyenne d'âge de 52 ans, ils se situent **dans toutes les régions françaises**. Les opérateurs ne sont pas spécialement issus du monde agricole (seulement 42,4 % le sont). En revanche, ils sont très souvent **titulaires d'un diplôme agricole** (66,6 %) comme un BPREA, Bac Pro ou BTSEA. La moitié d'entre eux **possède une formation équine** telle que Galop 5 Attelage, Galop 7 équitation, ENAM...



PROFIL DES ÉQUIDES UTILISÉS

Deux équidés sont utilisés en moyenne par chaque utilisateur. Ces équidés sont exclusivement des équidés de travail, plus précisément des **chevaux de trait** (60,6 %) ou des **ânes/mulets** (39,4 %). On retrouve :

- Le Trait Breton, le Trait Comtois et le cheval Ardennais ;
- L'âne du Cotentin, le Baudet du Poitou et l'âne commun.

Ces équidés sont renouvelés via **l'élevage de l'utilisateur** (53,3 %) ou par un **achat extérieur à des éleveurs** (33,3 %). Dans ce cas, le prix d'un âne est en moyenne de **1 000 €**, avec un minimum de 400 € et un maximum de 1 000 à l'achat. Le prix

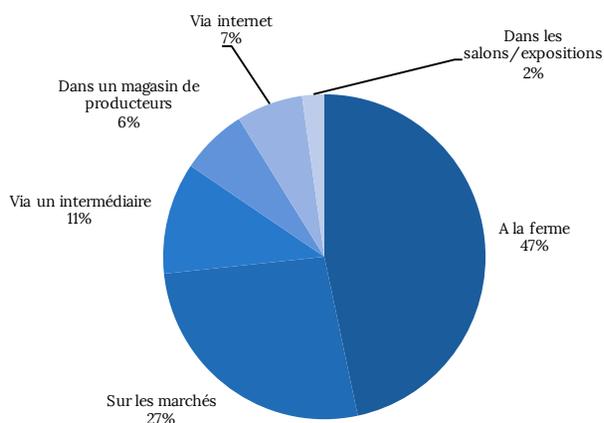


FIGURE 25 : VENTE DES PRODUITS ISSUS DE LA TRACTION MARAÎCHÈRE

d'un cheval de trait est de **2 500 €**, variant de 1 000 à 4 500 €. Tous les utilisateurs éduquent eux-mêmes leurs équidés.

CADRE DE LA TRACTION MARAÎCHÈRE

La traction animale maraîchère se fait en moyenne sur **1 hectare**. Cette façon de faire du maraichage est très souvent liée à la **certification Agriculture Biologique**, 76,2 % des utilisateurs travaillent en suivant ce cahier des charges.

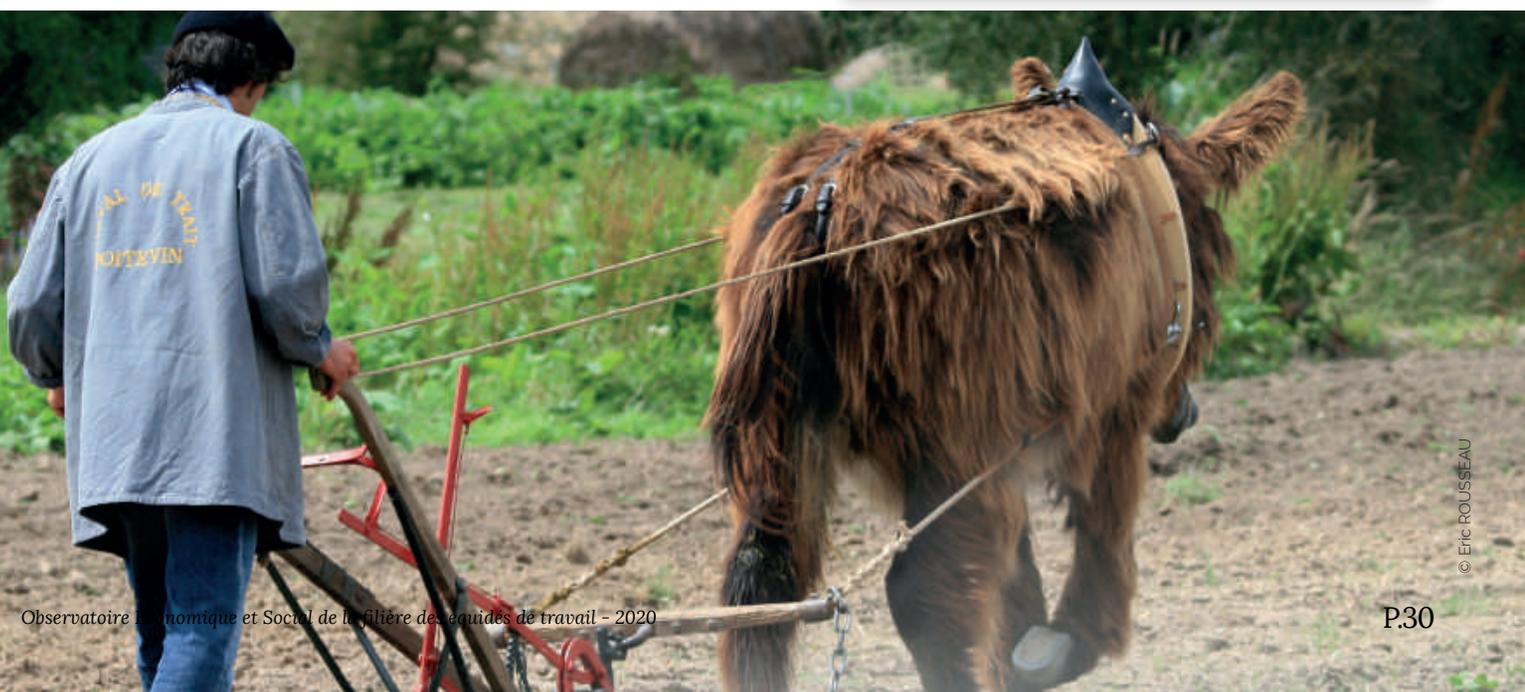
La majorité des produits issus de la traction animale est vendue aux consommateurs directement à la ferme. Les marchés sont aussi un bon moyen de commercialiser les produits.

PRESTATAIRES DE SERVICES

32 % des utilisateurs sont prestataires de services. Leur périmètre de déplacement est local et certains se déplacent jusqu'à un périmètre régional. Le prix d'une journée de prestation hors frais de déplacement est d'environ **325 €** et varie entre 80 et 500 €.

Chaque utilisateur a réalisé en moyenne **5 prestations** sur l'année 2018 pour un **chiffre d'affaires de 1 700 €**.

93 500 €
de chiffre d'affaires généré par les
prestataires en maraichage



LE DÉBARDAGE

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	69
Nombre de recensés utilisant la traction équine qu'en débardage	16
<ul style="list-style-type: none"> • Dont ceux qui ont uniquement leur activité de débardage • Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés • Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) • Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>5</p> <p>1</p> <p>5</p> <p>5</p>
Nombre de recensés ayant au moins autre activité liée à l'énergie cheval en plus du débardage	53
<ul style="list-style-type: none"> • Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval • Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés • Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) • Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>15</p> <p>11</p> <p>16</p> <p>11</p>

69 opérateurs ont une activité de débardage recensée. La moitié d'entre eux exercent sur leur propre exploitation. Concernant les différentes activités liées à l'énergie cheval, le graphique ci-contre illustre le pourcentage d'utilisateurs qui ont indiqué exercer l'une de ces utilisations.

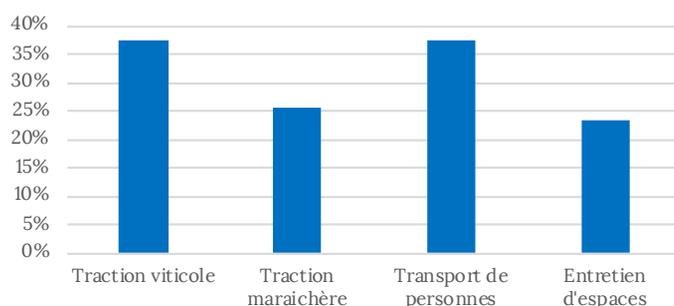


FIGURE 26 : RÉPARTITION DES OPÉRATEURS AYANT UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉNERGIE CHEVAL QUE LE DÉBARDAGE

Les utilisateurs ont environ **51 ans** et ne sont **pas originaires du milieu agricole**. 62,7 % possèdent une formation agricole et 60,8 % une formation équine. Ils ont alors un BPREA ou un BTSA. Du côté des formations liées aux équidés, ils sont généralement formés à l'attelage.



PROFIL DES ÉQUIDES UTILISÉS

La majorité des utilisateurs utilise **trois équidés** qui sont toujours des équidés de travail. Ces équidés sont essentiellement des **chevaux de trait** comme des **Traits Breton**, des **Traits Comtois** ou des **Traits Ardennais**.

La moitié des équidés sont issus **de l'élevage des utilisateurs** (51,1 %) et 37,2 % d'achats extérieurs à des éleveurs. Le prix d'un cheval de trait pour le débardage est en moyenne de **2 000 €**.

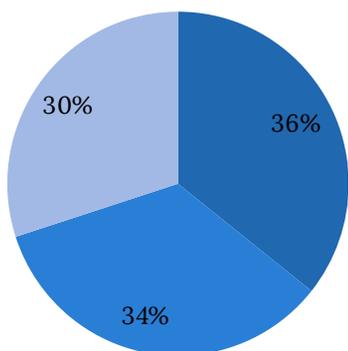
PRESTATAIRES DE SERVICES

54 % des utilisateurs exercent le débardage en tant que prestataire de services. Leur périmètre de déplacement s'étend jusqu'à l'international pour certains mais est très généralement départemental.

Entre 1 et 50 prestations ont été réalisées par prestataire, soit **environ 5** sur l'année 2018. Le prix d'une journée de prestation (HT) hors frais de déplacements est en moyenne de **350 €**, fluctuant de 90 à 475 €. Le chiffre d'affaires généré est de **10 000 €** par prestataire.

CADRE DU DÉBARDAGE

- Zone non mécanisable
- Zone humide
- Zone naturelle protégée



370 000 €
de chiffre d'affaires généré par les
prestataires en débardage

FIGURE 27 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MILIEUX D'INTERVENTION EN DÉBARDAGE



LE TRANSPORT DE PERSONNES

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	134
Nombre de recensés utilisant la traction équine pour le transport de personnes	83
<ul style="list-style-type: none"> Dont ceux qui ont uniquement leur activité de transport de personnes Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>17</p> <p>6</p> <p>32</p> <p>28</p>
Nombre de recensés ayant au moins autre activité liée à l'énergie cheval en plus du transport de personnes	51
<ul style="list-style-type: none"> Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 	<p>9</p> <p>9</p> <p>20</p> <p>13</p>

134 opérateurs faisant du transport de personnes ont été recensés. 42,4 % ont leur propre élevage. Concernant les différentes activités liées à l'énergie cheval, le graphique ci-contre illustre le pourcentage d'utilisateurs qui ont indiqué exercer l'une de ces utilisations.

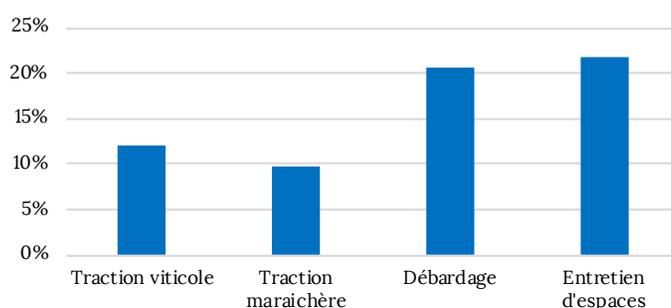


FIGURE 28 : RÉPARTITION DES OPÉRATEURS AYANT UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉNERGIE CHEVAL QUE LE TRANSPORT DE PERSONNES

Les opérateurs ont en moyenne **52 ans** et la moitié d'entre eux viennent du milieu agricole. Près de **60 %** d'entre eux ont une formation en agriculture comme un **BPREA**, **BTSA** et **Bac Professionnel**. Par ailleurs, **plus de trois quarts** (80,2 %) ont une formation liée aux équidés. Le **Galop 5 attelage** ainsi qu'une formation meneur/cocher sont les plus répandus.



PROFIL DES ÉQUIDES UTILISÉS

Trois équidés en moyenne sont utilisés par utilisateur. Ce sont, pour la totalité, des équidés de travail et plus particulièrement des **chevaux de trait** (94,2 %). Le **Trait Comtois** est très apprécié pour cette utilisation, au même titre que le **Trait Breton** et le **Trait Percheron**.

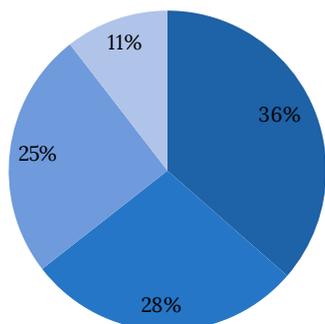
Les chevaux de trait utilisés pour le transport de personnes viennent **de l'élevage du prestataire** (42,5 %) ou extérieur (37,9 %). Leur prix d'achat est d'environ **2 500 €**. 73,6 % des utilisateurs les éduquent eux-mêmes alors que 20,7 % les achètent déjà éduqués.

CADRE DU TRANSPORT DE PERSONNES

Les prestations proposées sont variées mais **la balade en calèche** est la plus souvent proposée. La plupart du temps, ils proposent ces prestations au **niveau local** (63,7 %), départemental (48,3 %) et régional (25,3 %).

Une **vingtaine** de prestations a été réalisée par chaque utilisateur sur l'année 2018. Une prestation revient entre 8 et 2 000 € mais est généralement à **350 €** selon la durée.

- Promenades en calèche
- Transport dans le cadre d'événementiels
- Mariage
- Transports scolaires



603 000 €
de chiffre d'affaires généré par le
transport de personnes

FIGURE 29 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS PROPOSÉES



L'ENTRETIEN D'ESPACES

TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS	44
Nombre de recensés utilisant la traction équine pour l'entretien d'espaces	15
• Dont ceux qui ont uniquement leur activité d'entretien d'espaces	1
• Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	0
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	6
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	8
Nombre de recensés ayant au moins autre activité liée à l'énergie cheval en plus du transport de personnes	29
• Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval	6
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés	5
• Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	12
• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait)	6

44 opérateurs ont été recensés pour cette utilisation. 61,5 % sont prestataires et 38,5 % sont des employés communaux. Ils ont le plus souvent une autre activité liée à l'énergie cheval en parallèle de l'entretien d'espaces.

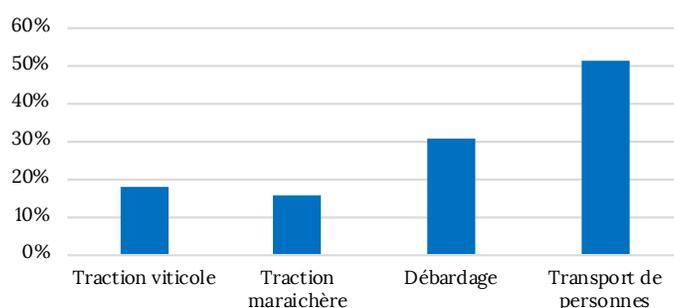


FIGURE 30 : RÉPARTITION DES OPÉRATEURS AYANT UNE AUTRE ACTIVITÉ ÉNERGIE CHEVAL QUE L'ENTRETIEN D'ESPACES

La plupart des utilisateurs ne viennent pas du milieu agricole mais ont une formation liée à ce milieu comme un **Bac Professionnel** ou un **BPREA**. Ils possèdent également une formation équine notamment en attelage (**Galop 5**) ou un **CS Conduite Animaux Attelés**.



PROFIL DES EQUIDES UTILISES

L'entretien d'espaces nécessite **3 équidés** par utilisateur. Ces équidés sont à **64,9 % des chevaux de trait** comme des **Traits Comtois** ou des **Traits Ardennais**. Les ânes et mulets sont également utilisés par 45,8 % des utilisateurs.

La moitié d'entre eux (48,6 %) viennent d'un élevage personnel. Lorsqu'ils sont achetés à l'extérieur (principalement à des élevages aussi), ils coûtent en moyenne **2 100 €** et sont éduqués ensuite par l'utilisateur lui-même.

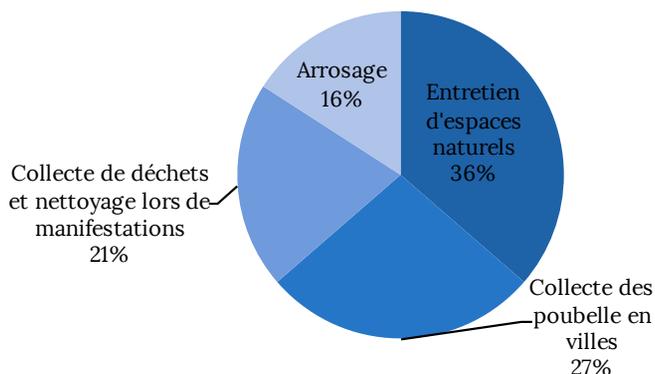
PRESTATAIRES DE SERVICES

Près de 2/3 des utilisateurs sont prestataires et se déplacent dans un périmètre pouvant s'étendre au niveau régional (25 %). Néanmoins, leurs prestations s'effectuent majoritairement au niveau local (70,8 %) et départemental (50 %).

Chaque prestataire a réalisé en moyenne **5 prestations en 2018 de durée variable**, ce nombre de prestations peut aller de 1 à 140. Le prix moyen HT d'une prestation est de **400 €** et le chiffre d'affaires réalisé est d'en moyenne **2 400 €** par prestataire de services.

Plus de 1/3 des opérateurs pratiquent leur activité en **nettoyant des espaces naturels**.

CADRE DE L'ENTRETIEN D'ESPACES



233 200 €
de chiffre d'affaires généré par les prestations d'entretien d'espaces

FIGURE 31 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS PROPOSÉES



Observatoire réalisé en partenariat avec :



Fédération nationale
des Conseils des Chevaux

et grâce aux soutiens de :

Fonds Éperon





CHEVAUX DE TRAIT



CHEVAUX ET PONEYS
DE TERRITOIRE



ÂNES ET MULETS



Société Française des Équidés de Travail

17, cours Xavier Arnoz

33000 Bordeaux gestion@sfet.fr

<http://www.sfet.fr>